



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20035840***TRIBUNAL DE L'ENTREEPRISE
DU HAINAUT**26 FEV. 2021**DIVISION M
GreffeN° d'entreprise : **0597 897 706**

Nom

(en entier) : **Ateliers Mécaniques Megap**

(en abrégé) :

Forme légale : **sprl**Adresse complète du siège : **Rue de la Hestre 148 à 7100 Haine-Saint-Pierre****Objet de l'acte : Démission / Nomination / Transfert siège social**

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2019, a adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

- Par simple décision de la gérance, transfert du siège social de la rue de la Hestre n° 148 à 7100 Haine-Saint-Pierre vers le Pavé du Roeux n° 455 à 7110 Strépy-Bracquegnies, et ce à partir de ce jour.

- Démission, du poste de gérant, de Monsieur Pupillo Oronzo (NN 50.06.16-139-85), domicilié à la rue de la Hestre n° 148 à 7100 Haine-Saint-Pierre, et ce à partir de ce jour.
Décharge lui est donnée de sa mission.

- Nomination, au poste de gérant, de Monsieur Pupillo Gaetan (NN 91.12.30-467-46), domicilié à la rue de la Compagnie Centrale n° 62 à 7100 Haine-Saint-Pierre, et ce à partir de ce jour.
Son mandat sera rémunéré sauf décision contraire de l'assemblée générale.

- Nomination, au poste de gérant, de Monsieur Pupillo Alexandre (NN 94.03.07-469-55), domicilié à la rue de la Maladrie n° 19 B à 7062 Naast, et ce à partir de ce jour.
Son mandat sera rémunéré sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Fait à Strépy-Bracquegnies, le 16 décembre 2019.

Pupillo Gaetan
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).